

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

**PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle de conférence de l'Hôtel de Ville, 567, chemin du Village, le mercredi, 20 mai 2009, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Rita O'Donoughue ainsi que Messieurs les conseillers Claude P. Lemire, Timothy Watchorn et Owen LeGallee formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur le Conseiller Gilles Coutu.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Au cours de la réunion de travail convoquée suite au décès subit de Monsieur le Maire Michel Plante, vendredi le 15 mai dernier, les membres du Conseil décident unanimement que cette réunion devienne séance extraordinaire afin de traiter de dossiers urgents.

Tous les membres du Conseil renoncent à leur avis de convocation et en conséquence, à 17h50, Monsieur le maire suppléant Gilles Coutu constate le quorum, et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

Condoléances à la famille de Monsieur Michel Plante  
Élection du maire  
Nomination du maire suppléant  
Nomination du délégué suppléant au Conseil des Maires de la  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Signature du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2009

**128.05.09 MONSIEUR LE MAIRE MICHEL PLANTE**

---

Il est unanimement résolu :

Que ce conseil présente ses plus sincères condoléances à la famille de Michel Plante et plus particulièrement, à Richard Plante, Diane Plante et Kathy Weekes-Plante.

Que ce Conseil souligne l'apport exceptionnel de Monsieur Plante dans la communauté, sa disponibilité et son enthousiasme à faire de Morin-Heights un endroit où il fait bon vivre.

**129.05.09 ÉLECTION DU MAIRE**

---

Considérant qu'en vertu des dispositions des articles 330 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.R.Q., c. E-2.2, les membres doivent poser des gestes afin de combler la vacance au poste de maire;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee  
Et unanimement résolu

Que ce Conseil ne décrète pas d'élection au poste de maire compte tenu de la proximité de l'élection générale et qu'en conséquence, il y a cooptation au poste.

Que malgré les dispositions prévu à l'article 336, il est unanimement résolu que Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn soit élu maire.

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que tous les employés municipaux soient convoqués à l'Hôtel de Ville, le jeudi 21 mai à 13 heures pour une rencontre avec le Conseil.

### **130.05.09 MAIRE SUPPLÉANT**

---

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue

Que ce Conseil modifie la résolution 286.11.08 « NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS » comme suit :

Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire assumera le mandat de maire suppléant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.

### **131.05.09 DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

---

Considérant qu'en vertu de la résolution 259.11.05, Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire a été nommé délégué du maire au Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue

Que ce Conseil confirme la nomination de Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire pour que ce dernier représente la Municipalité au Conseil des Maires de la MRC des Pays-d'en-Haut en cas d'absence de Monsieur le Maire Timothy Watchorn.

### **132.05.09 SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2009**

---

Considérant que Monsieur le Maire Michel Plante est décédé avant d'avoir signé le procès-verbal de la dernière séance du Conseil;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire

Que Monsieur le Maire Timothy Watchorn soit autorisé à signer, à titre de chef du Conseil, le procès-verbal de la dernière séance présidée par monsieur le Maire Michel Plante.

### **133.05.09 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee

Que la séance soit levée, il est 18 heures.

---

Gilles Coutu  
Maire suppléant

---

Yves Desmarais  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier